



G.A.P.H.E.

Groupement des Amateurs Photographes de Hayange et Environs

Adresse postale : Maison des loisirs et de la culture 3, Esplanade de la Liberté
57700 HAYANGE – France N° SIRET : 539 868 901 00015 Mail : Gaphepresident@gmail.com

Préambule

Dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons, il est utile pour les clubs, de mettre en place un protocole pour la tenue des réunions propres à leurs activités.

Le président du club en est le responsable.

Chaque rassemblement doit tenir compte de l'évolution des obligations, ou recommandations gouvernementales et autres contraintes.

MESURES D'ACCES AUX LOCAUX DU G.A.P.H.E.

L'association GAPHE met à la disposition de ses membres, des locaux composés de plusieurs pièces pour la pratique des activités photographiques, à savoir :

- Une pièce pour le Laboratoire numérique pour les tirages photographiques
- Une pièce pour la Table de découpe de passe-partout et la mise sous cadre
- Une pièce pour le Studio Photographique
- Une pièce de projection équipées d'un vidéo projecteur pour les soirées Audiovisuelles et Photographiques
- Une pièce de formation équipée d'un vidéo projecteur.
- Une pièce pour la cuisine.
- Une pièce destinée au stockage du matériel
- Un grand palier d'accueil
- Une pièce WC Dames
- Une pièce WC Hommes

Dans le cadre des mesures gouvernementales de protections face à la Covid-19, les accès à ces locaux ont été totalement interrompus et interdits depuis le vendredi 13 mars 2020.

Grâce aux récentes décisions gouvernementales, et en totale conformité avec celles-ci, l'accès aux locaux sera possible, à compter du 1^{er} octobre 2021 en appliquant un protocole très strict.

Ce protocole sera affiché dans les locaux.



Siège social : Hôtel de Ville Place des Martyrs de la Résistance
F-57700 HAYANGE - FRANCE

Le GAPHE est membre de la Fédération Photographique de France.
Affiliation n° 05/0031





G.A.P.H.E.

Groupement des Amateurs Photographes de Hayange et Environs

Adresse postale : Maison des loisirs et de la culture 3, Esplanade de la Liberté
57700 HAYANGE – France N° SIRET : 539 868 901 00015 Mail : Gaphepresident@gmail.com

ACCES AUX LOCAUX

- L'accès à tous les locaux ne sera possible qu'avec la présence d'un animateur responsable de l'activité et de l'application de ce protocole. Il sera le garant de la bonne mise en œuvre des consignes.
- Les animateurs ne disposant pas de clefs devront les récupérer et les restituer en fin de séance chez Michel Baldini.
- Chaque séance en présentiel (incluant les formations) fera l'objet d'un contrôle de la validité de pass sanitaire par l'animateur de la séance. Par conséquent, merci de vous munir de votre QR code soit sous forme électronique, soit en format papier.
- Le port du masque chirurgical sera obligatoire pendant tout le temps de la soirée, de la séance studio, labo ou découpe, quelle que soit la distanciation, et ce dès l'entrée dans l'immeuble.
- A l'entrée dans les locaux du GAPHE, un distributeur de gel hydro alcoolique placé à l'entrée de chaque pièce sera à disposition.
- Une jauge pour le nombre maximum de personnes acceptées est détaillée ci-après en fonction des salles.
- Les salutations se feront sans serrages de mains ou embrassades.
- Une aération devra être effectuée avant, après ou en cours de séance si elle dure plus d'une heure.
- Dans la mesure du possible, laisser les portes ouvertes afin d'éviter la manipulation des poignées.
- Les pièces seront agencées afin de garantir une distanciation règlementaire entre chaque participant grâce à une disposition adaptée des sièges et des tables.
- Durant l'utilisation des locaux, les membres seront incités à ne fréquenter que la pièce dédiée à leur atelier.

L'accès aux salles de projection et de formation

- La jauge est fixée à 15 personnes maximum avec pass sanitaire, animateurs et juges inclus
- Un système de réservation sera mis en place avec une inscription par mail
- Il n'y aura plus d'inscription possible au-delà de 15 personnes
- Cette organisation sera prise en charge par l'animateur de la soirée, ou par un membre du CA

Utilisation du Studio

- Les réservations d'une période d'utilisation se feront selon le règlement déjà en vigueur actuellement
- Une décharge de responsabilité sera exigée à toute personne non adhérente au Club. (Annexe 1)



Siège social : Hôtel de Ville Place des Martyrs de la Résistance
F-57700 HAYANGE - FRANCE

Le GAPHE est membre de la Fédération Photographique de France.
Affiliation n° 05/0031





G.A.P.H.E.

Groupement des Amateurs Photographes de Hayange et Environs

Adresse postale : Maison des loisirs et de la culture 3, Esplanade de la Liberté
57700 HAYANGE – France N° SIRET : 539 868 901 00015 Mail : Gaphepresident@gmail.com

- La jauge du nombre de personnes :
 - Dans le cadre d'une formation organisée par le GAPHE : (6 personnes : 1 formateur, 1 modèle, 4 apprenants) avec pass sanitaire
 - Dans les autres cas : 3 personnes maximum avec pass sanitaire

Utilisation du Labo

- Les réservations d'une période d'utilisation se feront selon le règlement déjà en vigueur actuellement
- La présence du responsable du labo ou d'un membre du CA n'est pas exigée
- Les règles générales d'accès aux locaux s'appliquent
- La jauge est fixée à 3 personnes maximum avec pass sanitaire

Utilisation de la Table de découpe de passe-partout

- Il n'y a pas de calendrier de réservation de la table de découpe, celle-ci pourra être utilisée pendant les séances du mercredi ou vendredi soir de 20h à 22h
- Les règles générales d'accès aux locaux s'appliquent
- La jauge est fixée à 3 personnes maximum avec pass sanitaire

Alain GARSIA
Président

Michel BALDINI
Trésorier

Nicolas RECCHIA
Secrétaire



Siège social : Hôtel de Ville Place des Martyrs de la Résistance
F-57700 HAYANGE - FRANCE

Le GAPHE est membre de la Fédération Photographique de France.
Affiliation n° 05/0031





G.A.P.H.E.

Groupement des Amateurs Photographes de Hayange et Environs

Adresse postale : Maison des loisirs et de la culture 3, Esplanade de la Liberté
57700 HAYANGE – France N° SIRET : 539 868 901 00015 Mail : Gaphepresident@gmail.com

Annexe 1

DECHARGE DE RESPONSABILITE STUDIO DU GAPHE

A compléter en séance et à archiver dans le classeur du studio

Je soussigné(e) :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Pays :

Tél. :

M'engage à respecter les consignes sanitaires applicables au studio du G.A.P.H.E, c'est-à-dire :

- Présenter à l'animateur de la séance, le pass sanitaire pour contrôle de validité soit sous forme électronique, soit en format papier
- Porter le masque dès mon entrée dans l'immeuble
- A retirer mon masque uniquement lorsque je serai en position de prise de vue
- En cas de symptôme même léger j'annulerai la séance

Si malgré toutes ces mesures je venais à contracter la Covid19, je m'engage à ne pas tenir responsable le G.A.P.H.E ou son membre.

Si à l'issue de la séance, je m'aperçois que j'étais en période d'incubation, j'avertirai directement son responsable qui informera le comité.

Ce document sera conservé pour communiquer toutes informations en rapport avec la situation sanitaire.

Séance du

Fait le

Signature



Siège social : Hôtel de Ville Place des Martyrs de la Résistance
F-57700 HAYANGE - FRANCE

Le GAPHE est membre de la Fédération Photographique de France.
Affiliation n° 05/0031

